



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@Min_Finances](#)

Paris, le 10 juin 2015
N° 350

Premier anniversaire du Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF)

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, a réuni les membres du Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF)¹ ce mercredi 10 juin. Créé il y a un an, le HCSF s'est réuni pour sa cinquième séance. Il a adopté son rapport annuel à cette occasion.

Depuis sa création, sur la base de l'analyse des différentes autorités représentées en son sein, complétée par des points de vue universitaires, le HCSF élabore un diagnostic partagé sur la situation du secteur financier français et ses éventuelles fragilités. Il formule des recommandations et dispose également de moyens d'actions plus directs visant à réduire les risques de crise financière et à assurer la stabilité financière nécessaire à la croissance.

Cette cinquième réunion a ainsi permis au HCSF de souligner la nécessité d'un ajustement de la rémunération des contrats d'assurance-vie, compte tenu de l'environnement de taux bas. Le HCSF a également indiqué que la baisse des prix immobiliers constituait un facteur de rééquilibrage du marché.

Pour Michel SAPIN, « *la qualité des échanges au sein du HCSF a permis de mettre en œuvre très concrètement une approche globale de la stabilité financière, en renforçant la coopération entre les institutions représentées et en les confrontant aux points de vue d'universitaires* ».

Le communiqué du HCSF et le rapport annuel du Haut Conseil sont publiés sur le site internet www.economie.gouv.fr/hcsf.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

¹ le HCSF rassemble autour du ministre les responsables des autorités dont le mandat touche à la stabilité financière (MM. Christian NOYER, gouverneur de la Banque de France et président de l'Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution, Gérard RAMEIX, président de l'Autorité des Marchés financiers et Patrick de CAMBOURG, président de l'Autorité des Normes comptables) ainsi que trois universitaires (Mmes Raphaëlle BELLANDO, Agnès BENASSY-QUERE et Hélène REY).